Décision 19-DCC-241 du 13 décembre 2019

relative à la prise de contrôle exclusif de certains actifs et activités du groupe Clarins par le groupe L'Oréal

Posted on: 18 décembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe L'Oréal Groupe Clarins

Lire

le texte intégral de la décision
82.97 Ko

communiqué de presse / press release